



Arkéa Asset Management
1, allée Louis Lichou
29480 Le Relecq-Kerhuon

Le Relecq-Kerhuon, le 19 juin 2026,

Objet : Mutation l'OPC « FEE Select - Flexible »

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de part(s) du fonds commun de placement FEE Select-Flexible géré par la société de gestion Arkéa Asset Management (la "**Société de Gestion**").

Quels changements vont intervenir sur votre fonds FEE Select-Flexible ?

Dans le cadre d'une rationalisation de sa gamme, la Société de Gestion a décidé de faire évoluer la stratégie d'investissement du fonds Arkéa Select-Rendement qui est le fonds maître (le « Fonds Maître ») de FEE Select-Flexible (le 'Fonds Nourricier'). Cette évolution se transpose donc sur le Fonds Nourricier.

Actuellement, le fonds a un objectif similaire à celui du Fonds Maître Arkéa Select-Rendement, qui est de rechercher une performance nette supérieure à l'indicateur de référence composé de l'indice Bloomberg Global-Aggregate Total Return Index Value Hedged EUR, à hauteur de 50% et de l'indice MSCI World Index Eur à hauteur de 50%, sur la durée de placement recommandée de 5 ans. Pour cela le gérant investit de manière discrétionnaire, principalement via des OPC sous-jacents, dans différentes classes d'actifs (actions, obligations et produits monétaires) et différents types d'actifs (cotés et non cotés).

Après l'opération de mutation, et sous réserve d'agrément de l'AMF, l'objectif de gestion du Fonds Maître, et donc celui du Fonds Nourricier FEE Select-Flexible, sera de rechercher une performance nette supérieure à l'indicateur de référence composé de l'indice Bloomberg Global-Aggregate Ex-CNY Total Return Index Value Hedged EUR, à hauteur de 50% et de l'indice MSCI World Index NR (Eur) à hauteur de 50%, sur la durée de placement recommandée de 5 ans. Pour cela le gérant investira de manière active et discrétionnaire sur les marchés actions et obligations internationaux.

L'allocation entre les différentes classes d'actifs s'effectuera en respectant les contraintes d'exposition suivantes :

- Le Fonds pourra être exposé, via des investissements en titres vifs et ou des instruments dérivés, et à titre accessoire via des OPC, aux actions de toutes zones géographiques, de toute taille de capitalisation et de tous secteurs entre 20% minimum et 80% maximum de son actif net.
- Le Fonds pourra être exposé, via des titres vifs et/ou instruments dérivés, et à titre accessoire via des OPC, entre 20% minimum et 80% maximum de son actif net aux instruments du marché monétaire et aux titres de créance à taux fixe, variable ou révisable libellés en euros ou dans une autre devise, dont des obligations hybrides (« corporate hybrids ») et des obligations convertibles, émis indifféremment par des entités du secteur public ou privé.

Informations importantes

Nous attirons votre attention sur le fait que le Fonds Maître avait pour objectif de réaliser (nette de frais) une performance supérieure à celle de son indicateur de référence.

Arkéa Asset Management

1, allée Louis Lichou – BP 97 – 29802 Brest Cedex 9 – Tél 09 69 32 88 32 – www.arka-am.com
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 3 027 160 € - SIREN 438 414 377 RCS Brest
Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers – N° GP 01-036 du 21/09/2001 – TVA : FR 64 438 414 377

La performance du Fonds Maître enregistrée depuis sa date de création (6 août 2024) est de +5,32% contre une performance de l'indicateur de référence de +15,77% (données arrêtées au 29/04/2026). Durant cette période (août 2024 - 2026) le Fonds Maître a sous-performé par rapport à l'indice de référence en raison de plusieurs facteurs :

- Jusqu'au 14 novembre 2024 le fonds était investi en fonds monétaire uniquement.
- En 2025, le gérant a maintenu une allocation relativement prudente au regard de la dégradation de l'environnement macro économique dans le cadre de la guerre tarifaire. La crainte était en effet d'avoir un environnement relativement défavorable avec moins de croissance et plus d'inflation. Cependant, les marchés actions, ont progressé principalement menés par le secteur de la technologie. Sur la partie taux, la sous sensibilité du portefeuille ainsi que sa diversification ont contribué positivement.
- En 2026, compte tenu du conflit au moyen orient et de la hausse du prix du pétrole, le gérant a dû ajuster l'allocation du portefeuille pour faire face à la volatilité. Dans un premier temps le gérant a adopté une approche prudente, puis, dans un second temps, il a augmenté le risque actions du portefeuille notamment sur les valeurs technologiques et le secteur des énergies renouvelables.

Quand cette opération interviendra-t-elle ?

Cette opération **entrera en vigueur le 28 juillet 2026**, sur la base de la valeur liquidative du 27 juillet 2026.

Attention, pour le bon déroulement de l'opération, vous ne pourrez ni souscrire de nouvelles parts, ni demander le rachat de vos parts du 21 juillet 2026 au 27 juillet 2026.

Le fonds FEE Select-Flexible ayant une valorisation quotidienne, la dernière valeur liquidative de l'OPC sur laquelle pourront s'exécuter des souscriptions ou des rachats avant l'opération sera celle du 21 juillet 2026.

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous pouvez obtenir sans frais le rachat de vos parts jusqu'au 20 juillet 2026. Vous pouvez également bénéficier d'un arbitrage gratuit vers un autre fonds accessible dans le cadre de votre plan d'épargne salariale.

Quel est l'impact de cette modification sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

- Modification du profil de rendement /Risque : Oui
- Augmentation du profil de risque : Oui
- Augmentation potentielle des frais : Oui
- Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque : Très significatif



L'évolution du profil de rendement/risque est très significative en raison de la possibilité d'avoir recourt à un niveau de levier plus important après l'opération de mutation.

Quel est l'impact de cette opération sur votre fiscalité ?

Cette opération n'aura aucun impact sur votre fiscalité.

Quelles sont les principales différences entre le fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur fonds ?

Voici le détail des modifications apportées à votre investissement :

Arkéa Asset Management

1, allée Louis Lichou – BP 97 – 29802 Brest Cedex 9 – Tél 09 69 32 88 32 – www.arka-am.com
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 3 027 160 € - SIREN 438 414 377 RCS Brest
Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers – N° GP 01-036 du 21/09/2001 – TVA : FR 64 438 414 377

	Avant	Après
Régime juridique et politique d'investissement		
Objectif de gestion*	L'objectif de gestion est identique à celui du Fonds Maître Arkéa Select-Rendement : L'objectif de gestion du Fonds est de rechercher une performance nette supérieure à l'indicateur de référence composé de l'indice Bloomberg Global-Aggregate Total Return Index Value Hedged EUR, à hauteur de 50% et de l'indice MSCI World Index Eur à hauteur de 50%, sur la durée de placement recommandée de 5 ans. Pour cela le gérant investira de manière discrétionnaire, principalement via des OPC sous-jacents, dans différentes classes d'actifs (actions, obligations et produits monétaires) et différents types d'actifs (cotés et non cotés). La stratégie d'investissement repose sur une gestion discrétionnaire et de conviction autorisant une forte autonomie dans les choix d'investissements et de diversification du portefeuille au travers d'investissements principalement dans des OPC et accessoirement dans des titres de créances, instruments du marché monétaire et dans des instruments financiers à terme.	L'objectif de gestion est identique à celui du Fonds Maître Arkéa Allocation : L'objectif de gestion du Fonds est de rechercher une performance nette supérieure à l'indicateur de référence composé de l'indice Bloomberg Global-Aggregate Ex - CNY Total Return Index Value Hedged EUR, à hauteur de 50% et de l'indice MSCI World Index NR (Eur) à hauteur de 50%, sur la durée de placement recommandée de 5 ans. Pour cela le gérant investira de manière active et discrétionnaire sur les marchés actions et obligations internationaux. Le gérant déterminera l'exposition aux classes d'actifs (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique, de style...) en fonction d'analyses de la conjoncture économique et d'études des niveaux de valorisation des différentes classes d'actifs. La sélection des titres du portefeuille sera mise en œuvre selon des processus basés sur des approches variées ("top down" et/ou "bottom up") et en intégrant simultanément des critères financiers et des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
Indicateur de référence	Indice composite : 50% Bloomberg Global-Aggregate Total Return Index Value Hedged EUR + 50% MSCI World Index (Eur)	Indice composite : 50% Bloomberg Global-Aggregate Ex-CNY Total Return Index Value Hedged EUR + 50% MSCI World Index NR (Eur)
Changement de méthode de sélection des titres*	Passage d'un fonds de fonds à une sélection de titres en direct.	

Modification du profil de risque et de rémunération recherché			
Evolution de l'exposition aux différentes catégories de risques*	Liste avec les fourchettes d'exposition	Liste avec les fourchettes d'exposition	Contribution au profil de risque par rapport à la situation précédente :
	Exposition Action : [0-100%]	Exposition Action : [20-80%]	-

Arkéa Asset Management

1, allée Louis Lichou – BP 97 – 29802 Brest Cedex 9 – Tél 09 69 32 88 32 – www.arka-am.com
 Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 3 027 160 € - SIREN 438 414 377 RCS Brest
 Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers – N° GP 01-036 du 21/09/2001 – TVA : FR 64 438 414 377

	Exposition Action Emergente : [0-100%]	Exposition Action Emergente : [0-40%]	-
	Exposition petites et moyennes capitalisations : [0-60%]	Exposition petites et moyennes capitalisations : [0-40%]	-
	Exposition Taux : [0-100%]	Exposition Taux : [20-80%]	-
	Exposition Obligation Hybride: [0-100%]	Exposition Obligation Hybride : [20-80%]	-
	Exposition High Yield : [0-60%]	Exposition High Yield : [0-50%]	-
	Exposition Obligation Emergente : Néant	Exposition Obligation Emergente : [0-50]	+
	Exposition Convertibles : Néant	Exposition Convertible : [0-10%]	+
	Non coté : [0-10%]	Non coté : Néant	-

Frais			
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation (frais courants DIC)	1,89 %	1,20 %	
Frais maximum	<u>Frais de gestion directs :</u> 2,00 % TTC maximum <u>Frais de gestion indirects :</u> 2,00% TTC maximum	<u>Frais de gestion directs :</u> 0,20% TTC maximum <u>Frais de gestion indirects :</u> 1,20% TTC maximum	

Informations pratiques		
Dénomination	FEE Select-Flexible	FEE Allocation

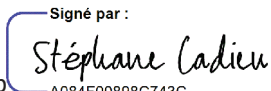
***Ces modifications ont reçu un agrément de la part de l'AMF en date du 15/06/2026.**

Eléments clés à ne pas oublier par l'investisseur

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document d'information clé (DIC) et du prospectus de l'OPC. Ces documents ainsi que les derniers documents annuels et périodiques de l'OPC, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Arkéa Asset Management et sont également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.arkea-am.com ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé).

Nous vous invitons avant toute décision à vous rapprocher de votre interlocuteur habituel pour toute information complémentaire dont vous auriez besoin sur cette opération.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Signé par :

 Stép A084F00898C743C...
 Président du Directoire

Arkéa Asset Management

1, allée Louis Lichou – BP 97 – 29802 Brest Cedex 9 – Tél 09 69 32 88 32 – www.arkea-am.com
 Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 3 027 160 € - SIREN 438 414 377 RCS Brest
 Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers – N° GP 01-036 du 21/09/2001 – TVA : FR 64 438 414 377